

RESOLUTION TO ESTABLISH AN ANNUAL DAY
OF REMEMBRANCE FOR THE VICTIMS OF EUROPE'S TOTALITARIAN REGIMES

1. WHEREAS the Government of Canada has actively advocated for and continues to support the principals enshrined by The United Nations Universal Declaration on Human Rights and The United Nations General Assembly Resolution 260 (III) A of 9 December 1948;
2. WHEREAS the extreme forms of totalitarian rule practiced by the Nazi and Communist dictatorships led to premeditated and vast crimes committed against millions of human beings and their basic and inalienable rights on a scale unseen before in history;
 1. WHEREAS hundreds of thousands of human beings, fleeing the Nazi and Soviet Communist crimes, sought and found refuge in Canada;
 2. WHEREAS the millions of Canadians of Eastern and Central European descent whose families have been directly affected by Nazi and/or Communist crimes have made unique and significant, cultural, economic, social and other contributions to help build the Canada we know today;
 3. WHEREAS 20 years after the fall of the totalitarian Communist regimes in Europe, knowledge among Canadians about the totalitarian regimes which terrorised their fellow citizens in Central and Eastern Europe for more than 40 years in the form of systematic and ruthless military, economic and political repression of the people by means of arbitrary executions, mass arrests, deportations, the suppression of free expression, private property and civil society and the destruction of cultural and moral identity and which deprived the vast majority of the peoples of Central and Eastern Europe of their basic human rights and dignity, separating them from the democratic world by means of the Iron Curtain and the Berlin Wall, is still alarmingly superficial and inadequate;
 4. WHEREAS Canadians were instrumental during the 1980's in raising global awareness of crimes committed by European totalitarian Nazi and Communist regimes by founding an annual "Black Ribbon Day" on August 23rd, to commemorate the legal partnership of these two regimes through the infamous Molotov-Ribbentrop Pact and its secret protocols;

BE IT RESOLVED THAT every victim of any totalitarian regime has the same human dignity and deserves justice, remembrance and recognition by the Parliament and the government of Canada, in efforts to ensure that such crimes and events are never again repeated;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Parliament and the Government of Canada unequivocally condemn the crimes against humanity committed by totalitarian Nazi and Communist regimes and offer the victims of these crimes and their family members sympathy, understanding and recognition for their suffering;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Government of Canada establish an annual Canadian Day of Remembrance for the victims of Nazi and Soviet Communist crimes on August 23rd, called "Black Ribbon Day," to coincide with the anniversary of the signing of the infamous pact between the Nazi and Soviet Communist regimes.

RÉSOLUTION VISANT À CRÉER UNE JOURNÉE ANNUELLE DE COMMÉMORATION DES VICTIMES DES RÉGIMES TOTALITAIRES EN EUROPE

1. ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a activement préconisé et continue d'appuyer les principes consacrés par la Déclaration universelle des Nations Unies des droits de l'homme et ceux de la résolution 260 (III) A du 9 décembre 1948 prise par l'Assemblée générale des Nations unies ;
2. ATTENDU QUE les formes extrêmes de totalitarisme pratiquées par les dictatures nazie et communistes ont conduit à la commission de crimes de grande ampleur avec préméditation contre des millions d'êtres humains et contre leurs droits fondamentaux et inaliénables à une échelle jamais vue dans l'histoire ;
3. ATTENDU QUE des centaines de milliers d'êtres humains fuyant les crimes nazis et communistes soviétiques ont demandé et trouvé refuge au Canada ;
4. ATTENDU QUE des millions de Canadiens originaires d'Europe centrale ou de l'Est dont les familles ont été directement touchées par les crimes nazis ou communistes ont apporté des contributions culturelles, économiques et sociales uniques et significatives pour aider à bâtir le Canada que nous connaissons aujourd'hui ;
5. ATTENDU QUE 20 ans après la chute des régimes communistes totalitaires en Europe, les connaissances des Canadiens sur ces régimes totalitaires qui ont terrorisé leurs concitoyens en Europe centrale et Europe de l'Est pendant plus de 40 ans par une répression militaire, économique, politique, systématique et impitoyable du peuple, qui s'est exercée au moyen d'exécutions arbitraires, d'arrestations massives, de déportations, de la suppression de la libre expression, de la propriété privée, de la société civile et de la destruction de l'identité culturelle et morale, et qui a privé la grande majorité des peuples d'Europe centrale et orientale de leurs droits humains fondamentaux et de leur la dignité en les coupant du monde démocratique par le biais du rideau de fer et du mur de Berlin, sont encore extrêmement superficielles et insuffisantes ;
6. ATTENDU QUE les Canadiens ont joué un rôle dans les années 1980 dans la sensibilisation internationale aux crimes commis par les régimes européens totalitaires nazi et communistes en instaurant chaque année, le 23 août, une « Journée ruban noir » pour commémorer le partenariat juridique de ces deux régimes par le biais du tristement célèbre pacte Molotov-Ribbentrop et de ses protocoles secrets ;

IL EST RÉSOLU QUE chaque victime de tout régime totalitaire ayant la même dignité humaine mérite la justice, la commémoration et la reconnaissance du Parlement et du gouvernement du Canada, afin que de tels crimes et événements ne se répètent plus jamais ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parlement et le gouvernement du Canada condamnent sans équivoque les crimes contre l'humanité commis par les régimes totalitaires nazi et communistes et offrent aux victimes de ces crimes et aux membres de leur famille leur sympathie, leur compréhension et la reconnaissance de leurs souffrances ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada crée une Journée canadienne annuelle de commémoration des victimes des crimes nazis et communistes soviétiques le 23 août, nommée « Journée ruban noir », pour coïncider avec l'anniversaire de la signature du pacte tristement célèbre entre les nazis et les régimes communistes soviétiques.